

L'Église apporte sa brique

Trente-sept biens d'Église sont aujourd'hui affectés à de l'habitat social à Bruxelles. Une conséquence de l'appel lancé à l'occasion de *Bruxelles Toussaint 2006*, qui a boosté les initiatives.

EN MATIÈRE d'engagement de l'Église en faveur de l'habitat social, il y a « l'avant » Toussaint 2006 et « l'après »... Avant, c'étaient déjà dix-sept biens (maisons ou appartements) mis à disposition par des paroisses ou des congrégations. Après ? Ce sont aujourd'hui vingt bâtiments de plus qui permettent ainsi à des personnes à faibles revenus de bénéficier d'un droit au logement. Par l'intermédiaire d'Agences immobilières sociales (AIS), l'Église apporte ainsi sa pierre à l'édifice d'une solidarité bien nécessaire. À Bruxelles, on compte de 380.000 à 400.000 logements. Sur ce total, seulement 38.000 sont des logements sociaux (soit à peine 10 %). Et dans ce parc « social », 1.800 logements sont gérés par des AIS.

UN COLLOQUE, UNE FONDATION

Après l'appel de 2006, l'Église de Bruxelles avait également retroussé ses manches pour por-

ter une large réflexion sur la question du logement. Le colloque, organisé en novembre 2007, était le deuxième jalon important dans cette stratégie. Il s'accompagnait aussi d'un cadastre des biens immobiliers des paroisses, fabriques d'église, écoles et congrégations. Les propriétaires de ces lieux étant invités à affecter tout espace disponible au logement social.

Mais une telle entreprise nécessite des moyens et une coordination. La Fondation Bethléem a dès

« Si les autres sont dans le besoin, c'est un devoir et pas une charité de partager les biens immobiliers de l'Église. »

lors été créée en 2008 pour s'occuper de faciliter les relations entre les propriétaires des biens et l'Agence immobilière sociale qui en assure la gestion.

Finis les tracas pour les propriétaires, car l'AIS prend en charge le choix des locataires, la perception des loyers, l'entretien courant... Et les propriétaires sont certains de percevoir un revenu locatif fixe, quels que soient les aléas qui peuvent survenir avec les occupants (un loyer non payé par exemple).

DEVOIR OU CHARITÉ ?

L'initiative lancée fin 2006 porte donc ses fruits. De quoi réjouir le cardinal Danneels qui, lors d'une récente inauguration (voir ci-contre), confiait sa satisfaction que le travail de sensibilisation se concrétise en projets de reconversion.

« *L'Église défend cette vision que nous sommes des gestionnaires et non des propriétaires. Si les autres sont dans le besoin, c'est un devoir et pas une charité de partager les biens* », résumait le cardinal. Rappelant que cet engagement des chrétiens avait également été réaffirmé comme option sociale lors du récent rassemblement de Taizé à Bruxelles (fin 2008).

L'appel semble donc avoir été entendu. D'autres projets suivront.

Comme les besoins sont nombreux, la Fondation Bethléem invite maintenant les propriétaires particuliers à se joindre à cet effort en vue de relever le défi du logement à Bruxelles. La Fondation est par ailleurs soutenue par une « consœur », la Fondation Roi Baudouin, par laquelle transitent les dons de particuliers. Avis à ceux qui ont une brique... dans le cœur.

Stephan GRAWEZ

Projet Bethléem. Coordination catholique pour l'Habitat social, ☒ rue de la Linière, 14 - 1060 Bruxelles. ☎ 02.533.29.60. ☉ bethleem.bru@skynet.be. 🌐 www.bethleem.be.

Sowalpha a un toit

Inaugurée le 18 février dernier, l'ancienne maison des Filles de la Charité, rue Lefrancq à Schaerbeek, accueillera une famille guinéenne.



Ils sont quatre. Originaires d'une petite ville à 300 km de Konakri. Le papa déjà installé en Belgique a pu faire venir le reste de sa famille. Mais son logement de la rue Dansaert allait devenir trop petit. Il a donc dû trouver de l'aide pour obtenir un logement plus spacieux... et abordable. Avec l'assistante sociale de Caritas, ils ont contacté l'ASIS Iris. Celle-ci gère - pour la Fondation Bethléem - l'ancienne propriété des religieuses de la Charité, qui ont quitté la rue Lefrancq de Schaerbeek pour retourner en Espagne en 2007.

LES UNES PARTENT...

Sowalpha (18 ans) a débarqué le 9 décembre en Belgique, avec son jeune frère de 17 ans et leur maman. Enfin réunie, la famille a pu s'installer à la rue Lefrancq le 1^{er} mars. Pour Sowalpha, l'intégration pourra commencer : cours de français, mais aussi de menuiserie...

ENFIN CHEZ EUX.

La famille occupe une ancienne maison d'une congrégation religieuse.

D'autres familles viendront s'ajouter rue Lefrancq, car la rénovation laisse place à deux appartements de trois chambres et deux studios.

Quant aux loyers, ils seront respectivement de 500 euros mensuels par appartement et 325 euros mensuels par studio.

St.G.

ASBL IRIS. Agence Immobilière Sociale. ☉ asbliris@free.gates.be

INDICES

EXCLUS.

L'Église catholique de Denver (Colorado)



a exclu deux enfants d'une école catholique, au prétexte que leurs parents sont un couple de lesbiennes. « *Les parents vivant en désaccord manifeste avec l'enseignement catholique en matière de foi et de morale ont malheureusement choisi, par leur comportement, de disqualifier leurs enfants* », déclare l'archidiocèse de Denver.



VOILE.

La Cour d'appel de Mons a autorisé une enseignante de Charleroi à donner cours de mathématique en portant le voile. Cet arrêt va à l'encontre des décisions antérieures prises à l'égard de l'enseignante, et a relancé le débat sur le port de signes religieux extérieurs en Belgique.

PERDUS. Se sentant oubliés par les dirigeants internationaux et par les médias, les chrétiens en Terre sainte ont lancé l'appel des trois « P » : prière, projet, pression. Ils sont 50.000 chrétiens vivant dans la Bande de Gaza, à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, et 200.000 établis en Israël.

PROFANATIONS. Vingt-quatre lieux de cultes ont été profanés en France depuis le 1^{er} janvier. Les responsables religieux se mobilisent. Et le quotidien de droite *Le Figaro* en profite pour publier « la carte de France des profanateurs ».

